



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COP Auvergne-Rhône-Alpes

Loire – Réunion départementale n°2

07 mai 2024

Au programme de cette réunion



Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (10')

*Contexte et calendrier général de la COP en Auvergne-Rhône-Alpes
Panorama des leviers*



Synthèse des retours des acteurs (20')

*Retours sur les réponses des collectivités territoriales à la consultation
Contributions libres des acteurs*



Débat sur les priorités départementales (1h)

*Présentation des prochaines étapes
Partage du questionnaire de recueil de contributions*



Présentation de l'accompagnement financier (20')

(Etat, ADEME)



Conclusion et prochaines étapes (10')

*Présentation des prochaines étapes
Partage du questionnaire de recueil de contributions*

Pourquoi se lancer dans des travaux de planification écologique ?

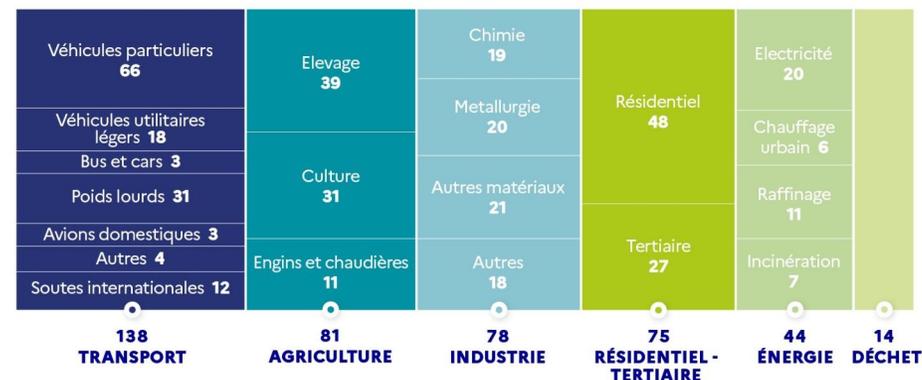
La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) est l'une des clés de la transition écologique. Si les émissions brutes de la France ont été réduites de 20 % entre 1990 et 2019, nous devons aujourd'hui accélérer, et **réussir à faire davantage en 7 ans que ce que nous avons fait ces 33 dernières années**. L'objectif fixé est celui d'une **d'une accélération de la mise en œuvre de nos actions**.

Par ailleurs, la France s'engage également contre la perte de biodiversité notamment avec la **Stratégie nationale pour la biodiversité**. Malgré cela, la **perte de biodiversité se poursuit**, et le **constat de dégradation mondiale** de la biodiversité s'applique aussi en France.

Enfin, la gestion des ressources naturelles est vitale pour un avenir plus durable. Il est essentiel de préserver nos ressources car celles-ci contribuent à **limiter les effets du changement climatique**. Cela implique également de **réduire les pollutions et de protéger nos sols**. La planification écologique doit promouvoir une **utilisation durable de ces ressources**, en arrêtant l'exploitation excessive et en **favorisant leur régénération**.

Emissions de gaz à effet de serre (GES) en France par secteur d'activité

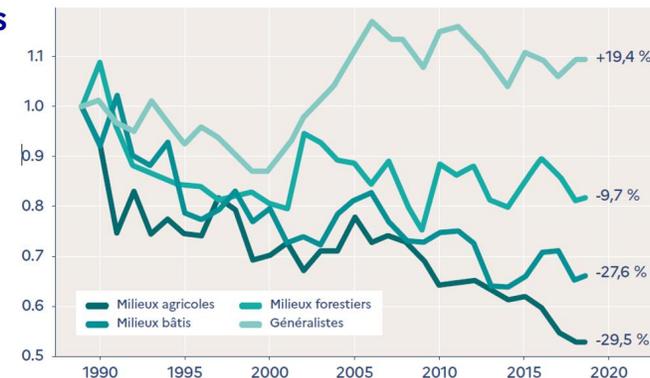
Chiffres de l'année 2021 en millions de tonnes équivalent CO₂



Source : CITEPA-SECTEN, baromètre mensuel - hors UTCATF

Les populations animales continuent à décliner

Évolution temporelle de l'abondance relative des populations d'oiseaux par groupe de spécialisation (STOC)

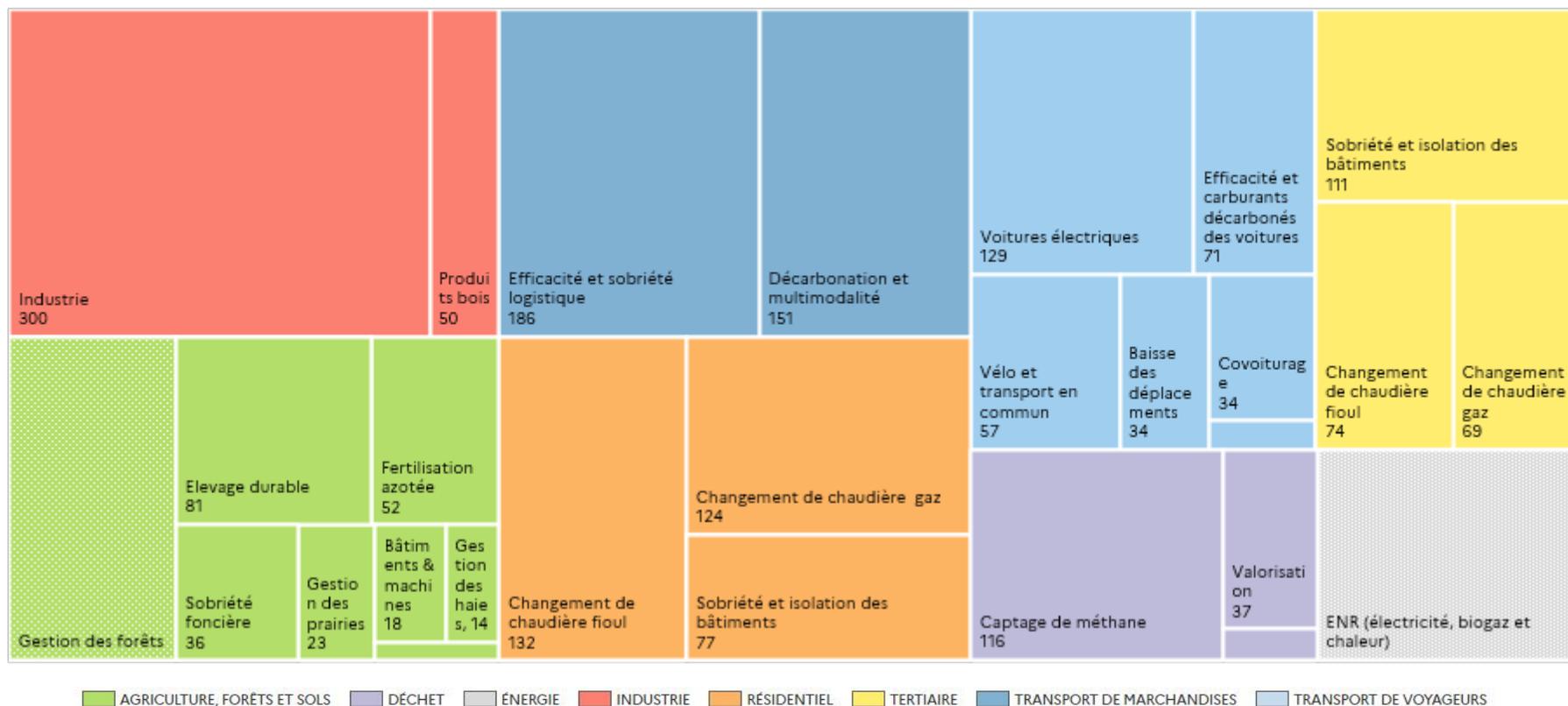


Sources : MNHN, OFB

Panorama des leviers : pour poursuivre la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources dans le département de la Loire

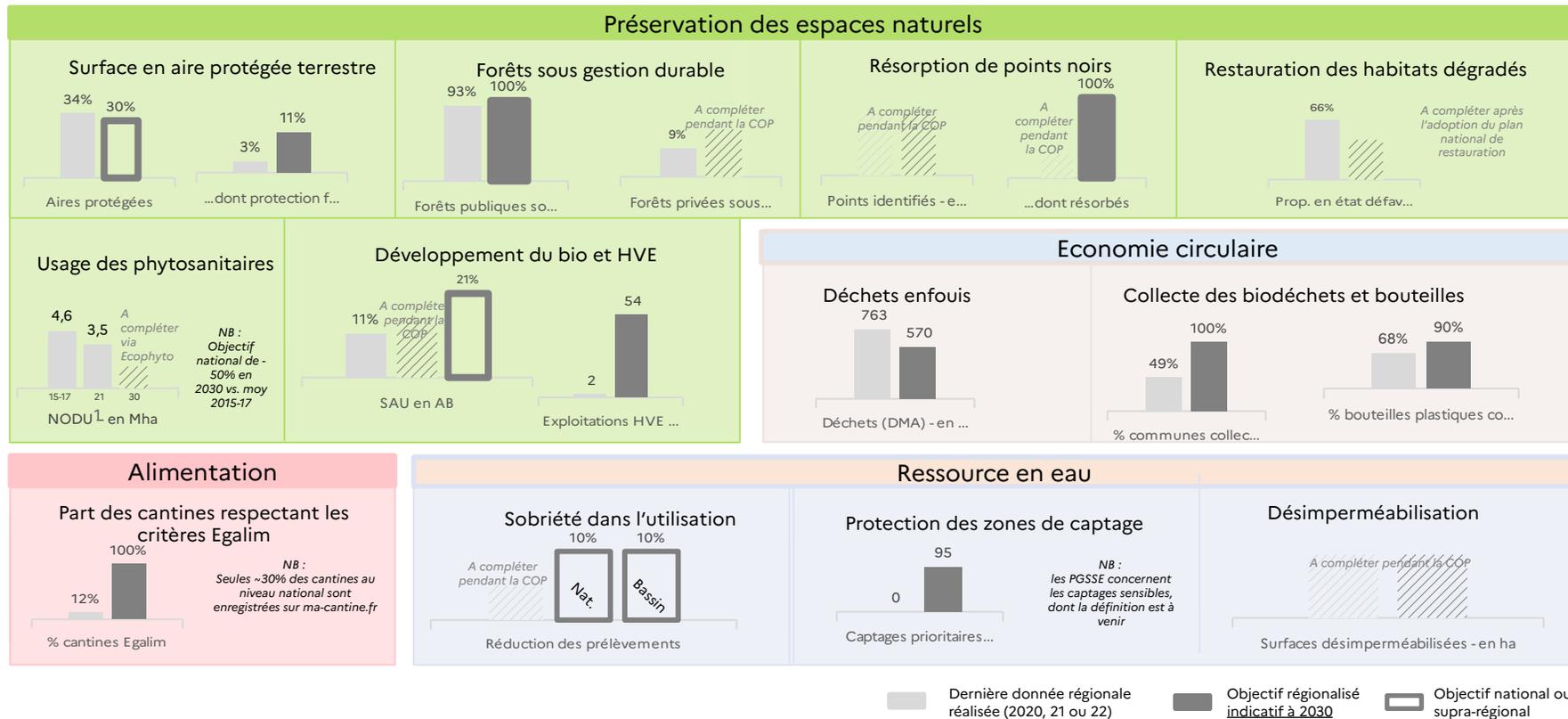
1 | Panorama des leviers de décarbonation par secteur

Répartition des leviers de réduction de gaz à effet de serre, en ktCO₂e économisés entre 2019 et 2030

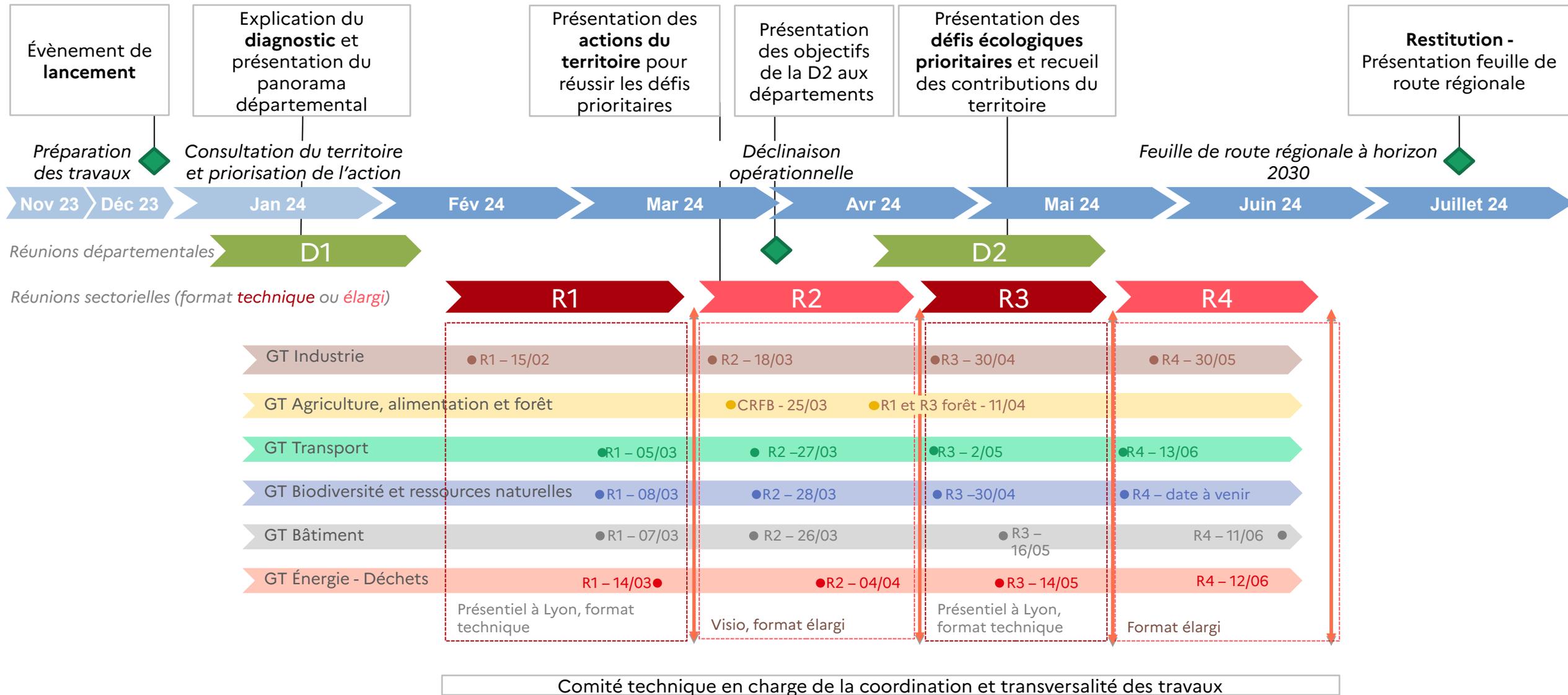


Panorama des leviers : pour poursuivre la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources en région AuRA

2 | Panorama des leviers de préservation de la biodiversité et gestion des ressources



Rétroplanning des travaux en région Auvergne-Rhône-Alpes



Au programme de cette réunion



Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (10')

*Contexte et calendrier général de la COP en Auvergne-Rhône-Alpes
Panorama des leviers*



Synthèse des retours des acteurs (20')

*Retours sur les réponses des collectivités territoriales à la consultation
Contributions libres des acteurs*



Débat sur les priorités départementales (1h)

*Présentation des prochaines étapes
Partage du questionnaire de recueil de contributions*



Présentation de l'accompagnement financier (20')

(Etat, ADEME)



Conclusion et prochaines étapes (10')

*Présentation des prochaines étapes
Partage du questionnaire de recueil de contributions*

Questionnaire | Les collectivités ont été appelées à donner leurs vues sur l'ensemble des leviers de la planification écologique

Transport de voyageurs

- Véhicules électriques
- Bus et cars décarbonés
- Réduction du besoin de déplacements
- Covoiturage
- Vélo
- Transport en commun
- Efficacité et carburants décarbonés des véhicules privés

Transport de marchandises

- Fret décarboné et multimodalité
- Efficacité et sobriété logistique

Bâtiments

- Rénovation dans le tertiaire
- Rénovation dans le résidentiel

Energie

- Electricité renouvelable
- Biogaz
- Réseaux de chaleur décarbonés

Industrie

- Décarbonation des sites industriels
- Produits bois

Agriculture et alimentation

- Changements de pratiques de fertilisation azotée
- Elevage durable
- Bâtiments & Machines agricoles
- Gestion des haies
- Gestion des prairies
- Pratiques stockantes
- Réduction de l'usage des produits phytosanitaires
- Agriculture biologique et de HVE
- Bouclage biomasse
- Loi Egalim / Climat et Résilience

Espaces naturels

- Sobriété foncière
- Gestion des puits forestiers
- Forêts sous gestion durable
- Points noirs prioritaires de continuité écologique
- Surface en aire protégée
- Restauration des habitats naturels

Eau

- Sobriété dans l'utilisation de la ressource en eau
- Protection des zones de captage d'eau
- Désimperméabilisation des sols

Déchets

- Captage de méthane dans les ISDND
- Valorisation matière des déchets
- Prévention des déchets
- Mise en décharge
- Taux de collecte

Concrètement, deux types de questions sont posées

I. Pour chaque levier, évaluer l'action en cours sous forme de 3 questions

1. Ce levier est-il pertinent pour mon territoire ?

Réponses possibles

- 0 = Le levier n'est pas pertinent pour mon territoire
- 1 = Le levier n'est pas dans le champ de ma compétence
- 2 = Le levier est pertinent pour mon action

2. L'action de ma collectivité contribue-t-elle à la hauteur des enjeux ?

Réponses possibles

- 1 = Plutôt non
- 2 = Partiellement non
- 3 = Partiellement oui
- 4 = Plutôt oui

3. L'action de l'ensemble des parties prenantes (Etat, collectivités, entreprises, citoyens) est-elle à la hauteur des enjeux ?

Réponses possibles

- 1 = Plutôt non
- 2 = Partiellement non
- 3 = Partiellement oui
- 4 = Plutôt oui

II. Pour chaque action possible dans ses compétences, indiquer si elle est déjà / en cours de mise en œuvre

Les leviers ont été déclinés en ~150 actions type, classées selon le périmètre de compétence (région, département, EPCI, commune)

Exemples :

- Rénovation du parc de bâtiments publics avec un niveau d'ambition cohérent avec le décret tertiaire
- Développement et exploitation de l'infrastructure de recharge en voirie
- Favorisation et accompagnement des citoyens dans l'action et dans la gouvernance des aires protégées

Une question par action : est-elle déjà / en cours de mise en œuvre ?

Réponses possibles

- 1 = Plutôt non
- 2 = Partiellement non
- 3 = Partiellement oui
- 4 = Plutôt oui

Résultats du questionnaire

Le questionnaire avait pour objectif de recenser les actions menées par les collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes et de recueillir leur ressenti sur le niveau d'action au regard des enjeux régionaux

631 questionnaires remplis par les collectivités d'Auvergne-Rhône-Alpes

Le questionnaire a été bien accueilli, sur la forme et le contenu des actions type identifiées, malgré des appréhensions initiales

De nombreuses actions ont été identifiées avec des descriptions associées ;

Les réponses au questionnaire ont été envoyées au niveau national qui a produit une synthèse. L'analyse de cette synthèse aux niveaux régional et départemental doit permettre d'identifier les sujets à mettre en débat.

Méthode de pondération des résultats

Estimation
départementale

$$\text{Note départementale} = \frac{\text{Moyenne bloc communal} + \text{Département}}{2}$$

La moyenne bloc communal se comprend comme la moyenne des communes et des EPCI du département

Bilan sur le taux de participation

Analyses générales de l'échantillon

| | Nombre de répondants | Part du total régional |
|--|----------------------|------------------------|
| Région | (Vide) | (Vide) |
| Départements | 9 | 75 % |
| Intercommunalités | 100 | N/A |
| .. dont EPCI à fiscalité propre | 97 | 59 % |
| .. dont communautés de communes | 75 | 57 % |
| .. dont communautés d'agglomérations | 17 | 61 % |
| .. dont métropoles et communautés urbaines | 5 | 125 % |
| .. dont Syndicats mixtes et PETR | 3 | N/A |
| Communes | 525 | 13 % |
| Total | 635 | N/A |

Analyses de l'échantillon par département

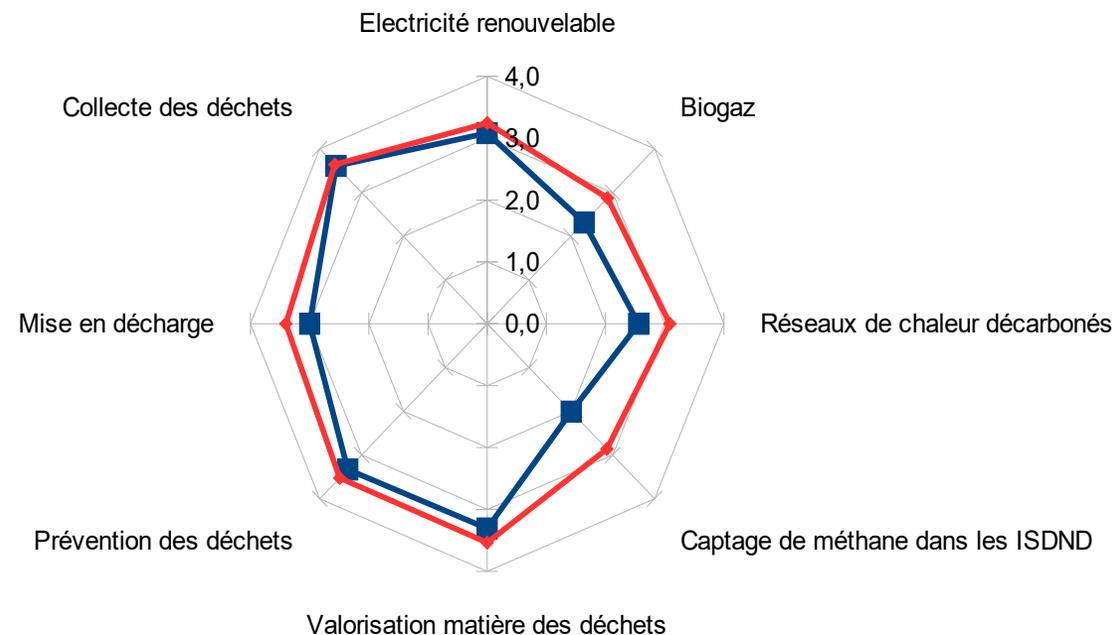
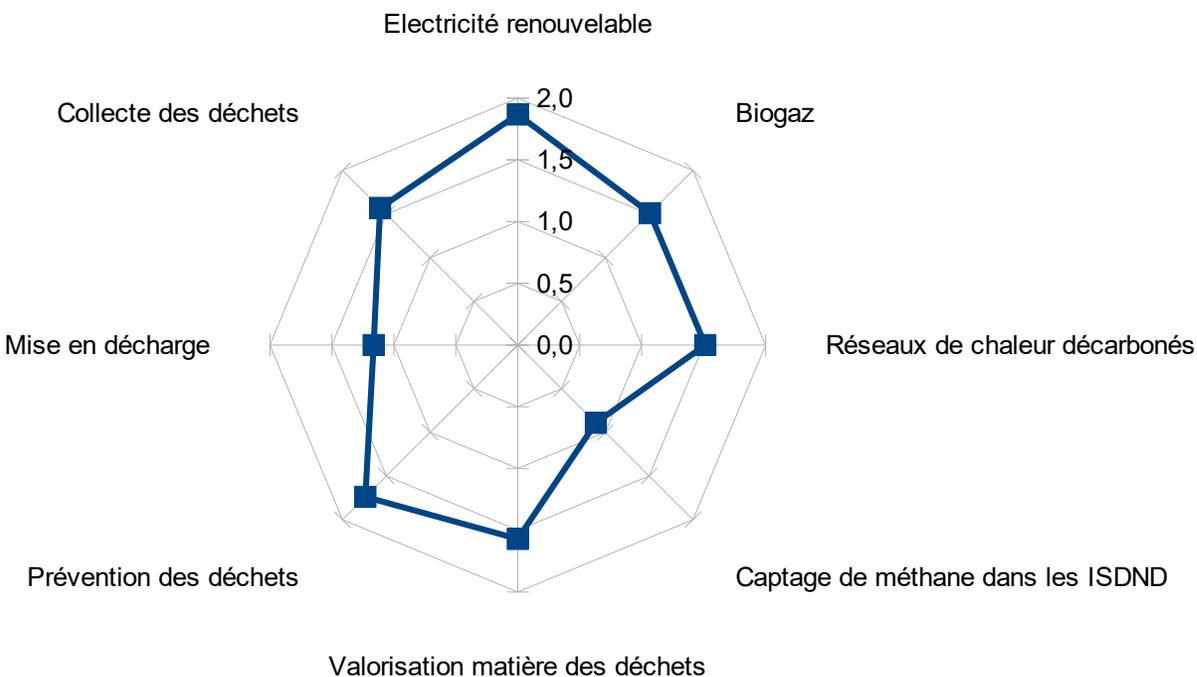
| Répondants | Ain | Allier | Ardèche | Cantal | Drôme | Haute-Loire | Haute-Savoie | Isère | Loire | Puy- de-Dôme | Rhône | Savoie | | Total |
|--|------------|------------|-----------|-----------|------------|-------------|--------------|------------|------------|--------------|------------|-----------|--|-------------|
| Département | | | | | | | | | | | | | | 9 |
| EPCIs à F.P. (% du total) | 10 71 % | 1 9 % | 9 53 % | 3 33 % | 9 90 % | 9 82 % | 5 24 % | 10 56 % | 8 80 % | 14 100 % | 11 92 % | 8 47 % | | 97 59 % |
| Communes (% couvert par EPCI ayant répondu) | 77 20 % | 34 11 % | 4 1 % | 4 2 % | 51 14 % | 44 17 % | 20 7 % | 65 13 % | 52 16 % | 98 21 % | 75 28 % | | | 525 13 % |

Énergie - Déchets

Synthèse du thème Énergie Déchets (moyenne régionale)

Indicateur de pertinence du levier pour les collectivités

Actions des collectivités et action collective



■ L'action des collectivités contribue-t-elle à la hauteur des enjeux ?

◆ L'action collective des parties prenantes est-elle à la hauteur des enjeux ?

Réponses possibles

- 0 = Le levier n'est pas pertinent pour mon territoire
- 1 = Le levier n'est pas dans le champ de ma compétence
- 2 = Le levier est pertinent pour mon action

Réponses possibles

- 1 = Plutôt non
- 2 = Partiellement non
- 3 = Partiellement oui
- 4 = Plutôt oui

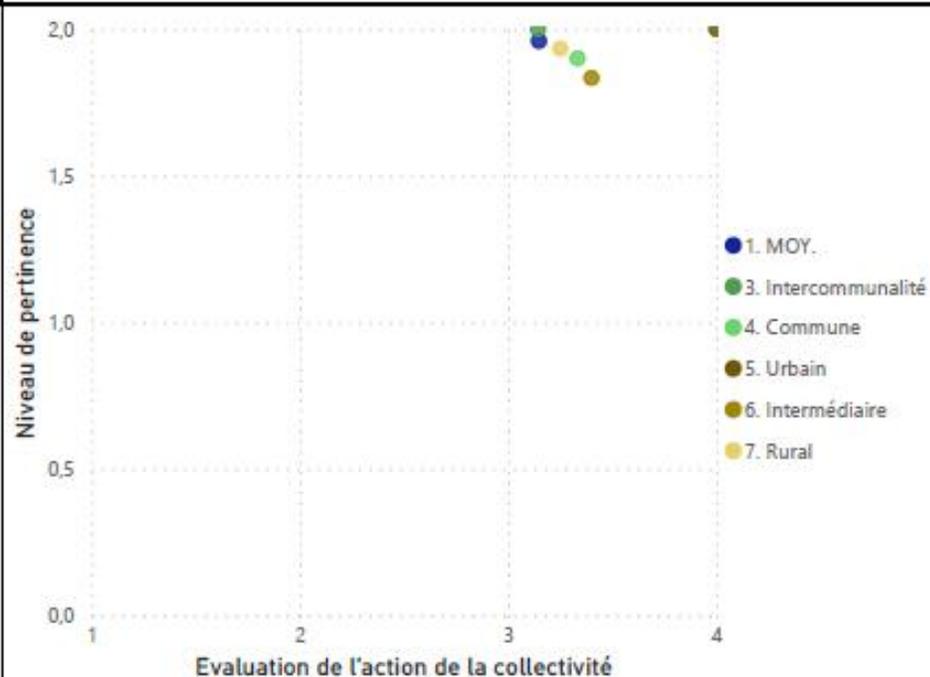
Extrait restitution au niveau départemental : électricité renouvelable

Illustrations d'analyses dont le mode d'emploi a également été partagé

Electricité renouvelable

Synthèse des actions déjà / en cours de mise en œuvre (hors famille "Autre")

Réponses au diagnostic



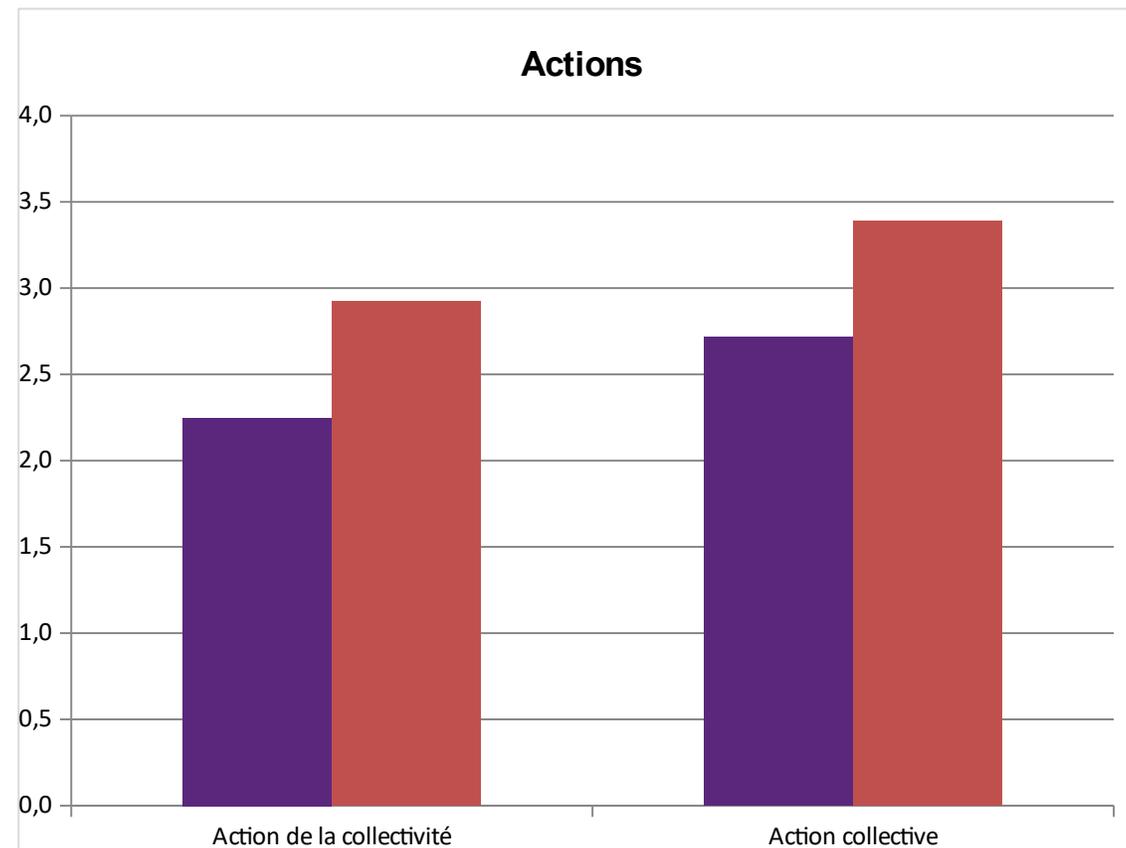
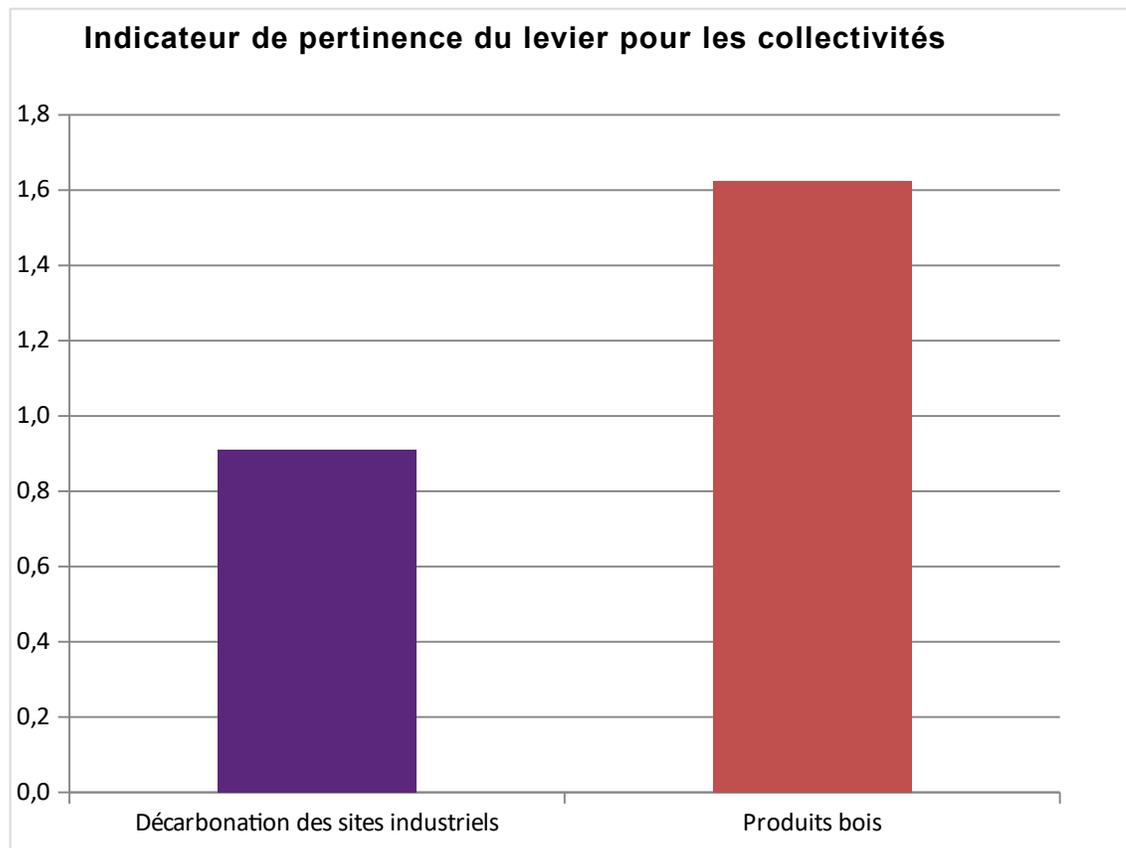
| Catégorie | Evaluation de l'action de la collectivité | Niveau de pertinence |
|---------------------|---|----------------------|
| 1. MOY. | 3,1 | 2,0 |
| 3. Intercommunalité | 3,1 | 2,0 |
| 4. Commune | 3,3 | 1,9 |
| 5. Urbain | 4,0 | 2,0 |
| 6. Intermédiaire | 3,4 | 1,8 |
| 7. Rural | 3,3 | 1,9 |



Industrie

Synthèse du thème Industrie (moyenne régionale)

■ Décarbonation des sites industriels
■ Produits bois



Réponses possibles

- 0 = Le levier n'est pas pertinent pour mon territoire
- 1 = Le levier n'est pas dans le champ de ma compétence
- 2 = Le levier est pertinent pour mon action

Réponses possibles

- 1 = Plutôt non
- 2 = Partiellement non
- 3 = Partiellement oui
- 4 = Plutôt oui

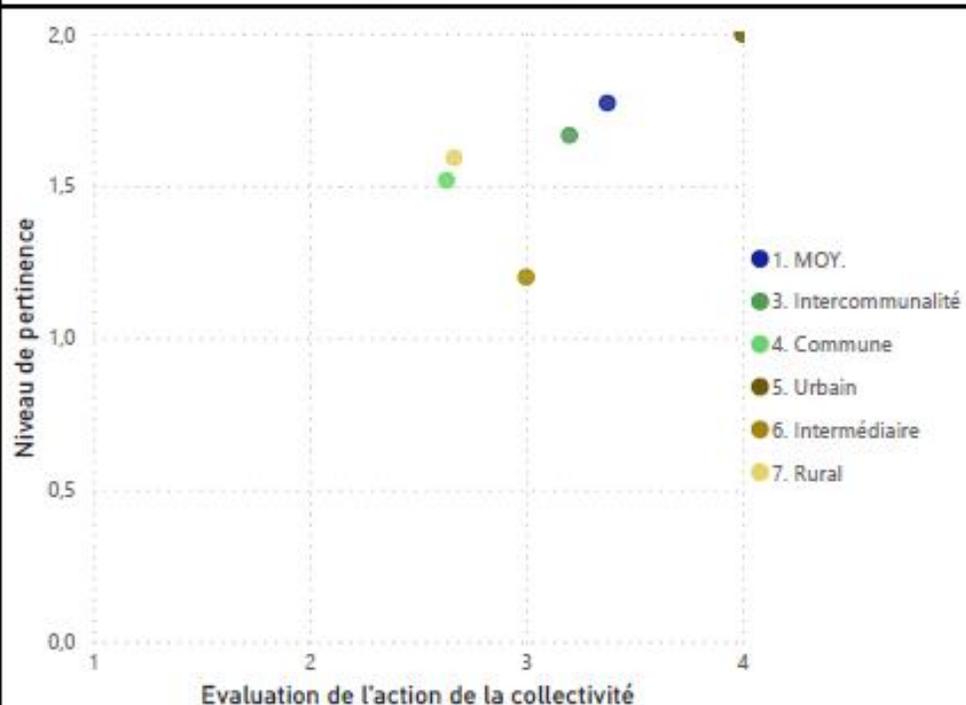
Extrait restitution au niveau départemental : produits bois

Illustrations d'analyses dont le mode d'emploi a également été partagé

Produits bois

Synthèse des actions déjà / en cours de mise en œuvre (hors famille "Autre")

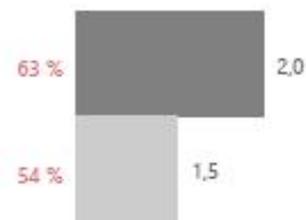
Réponses au diagnostic



| Catégorie | Evaluation de l'action de la collectivité | Niveau de pertinence |
|---------------------|---|----------------------|
| 1. MOY. | 3,4 | 1,8 |
| 3. Intercommunalité | 3,2 | 1,7 |
| 4. Commune | 2,6 | 1,5 |
| 5. Urbain | 4,0 | 2,0 |
| 6. Intermédiaire | 3,0 | 1,2 |
| 7. Rural | 2,7 | 1,6 |

% risp/non pertinent

Contractualisation, pluriannuelle si possible, pour la fourniture de bois



Soutien à la filière bois d'œuvre



Usage de matériaux biosourcés notamment dans les bâtiments publics



Niveau de mise en œuvre (1 = minimum ; 4 = maximum)

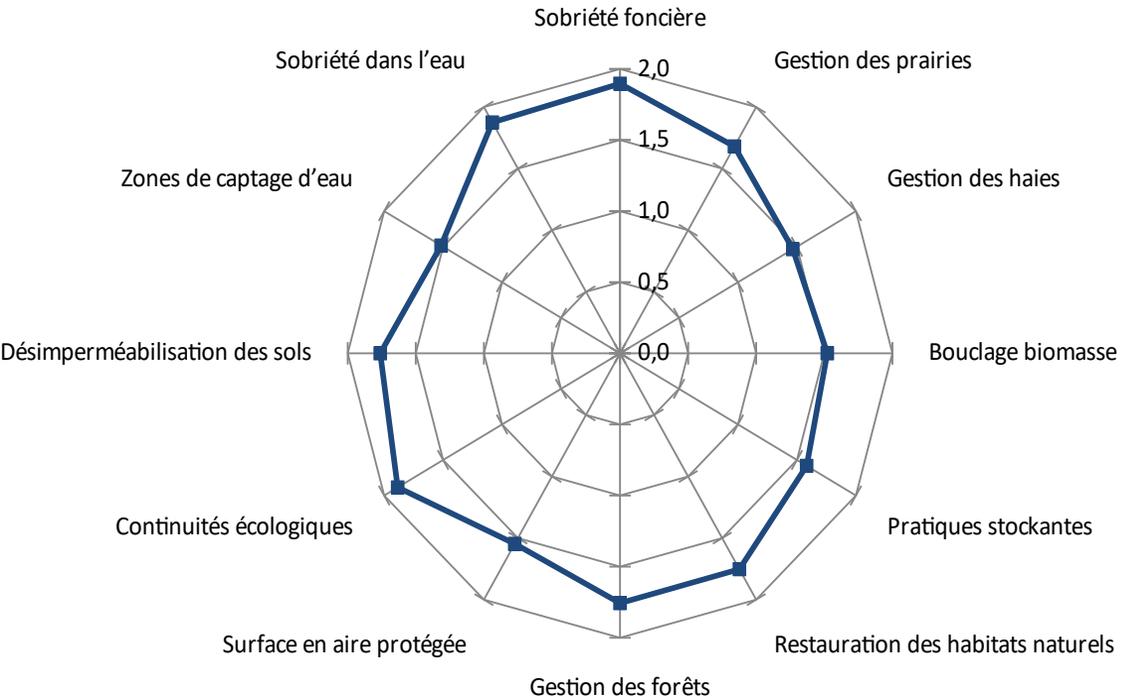
1 2 3 4

● Départements & Région ● Intercommunalité ● Commune

Espaces naturels - Eau

Synthèse du thème Biodiversité et ressources naturelles (moyenne régionale)

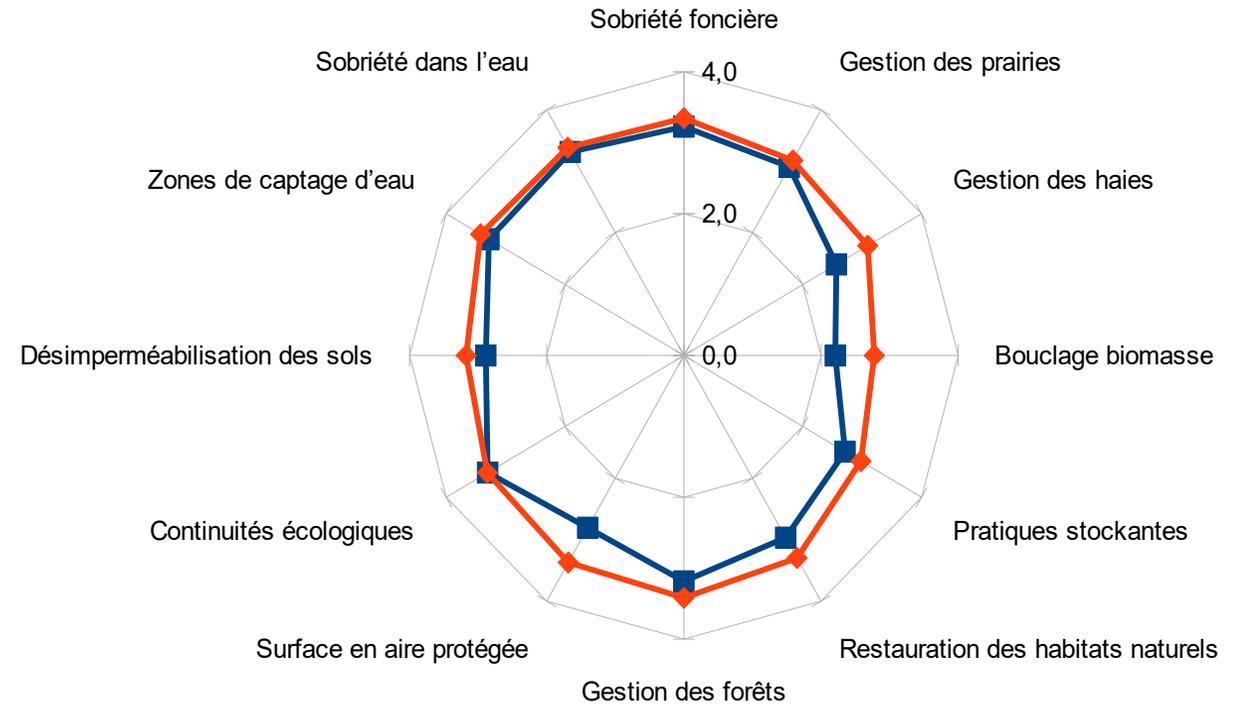
Indicateur de pertinence du levier pour les collectivités



Réponses possibles

- 0 = Le levier n'est pas pertinent pour mon territoire
- 1 = Le levier n'est pas dans le champ de ma compétence
- 2 = Le levier est pertinent pour mon action

Actions des collectivités et action collective



■ L'action des collectivités contribue-t-elle à la hauteur des enjeux ?

◆ L'action collective des parties prenantes est-elle à la hauteur des enjeux ?

Réponses possibles

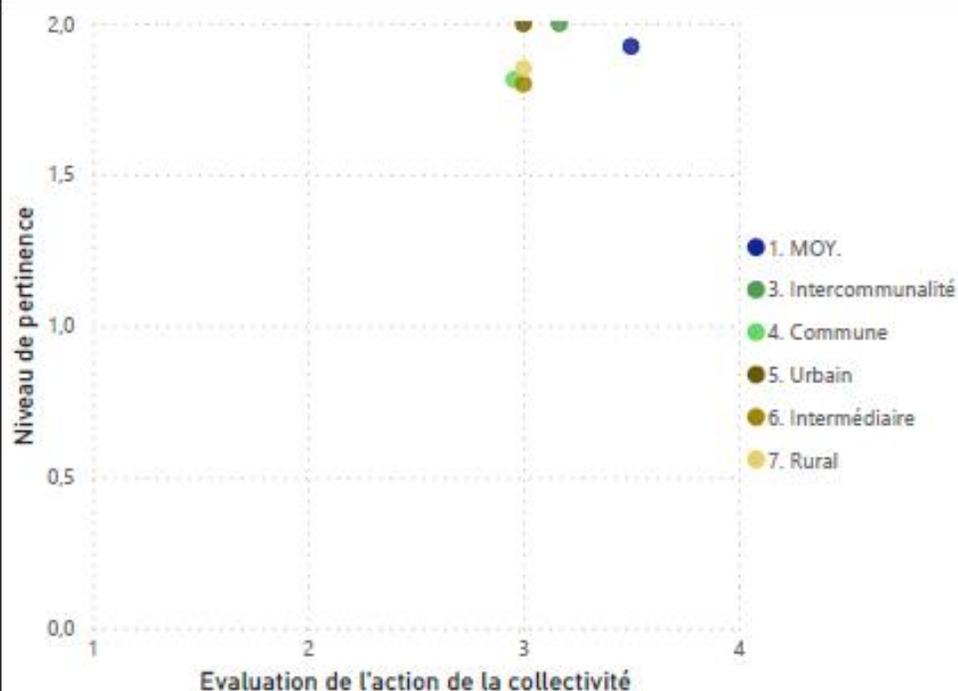
- 1 = Plutôt non
- 2 = Partiellement non
- 3 = Partiellement oui
- 4 = Plutôt oui

Extrait restitution au niveau départemental : continuités écologiques

Illustrations d'analyses dont le mode d'emploi a également été partagé

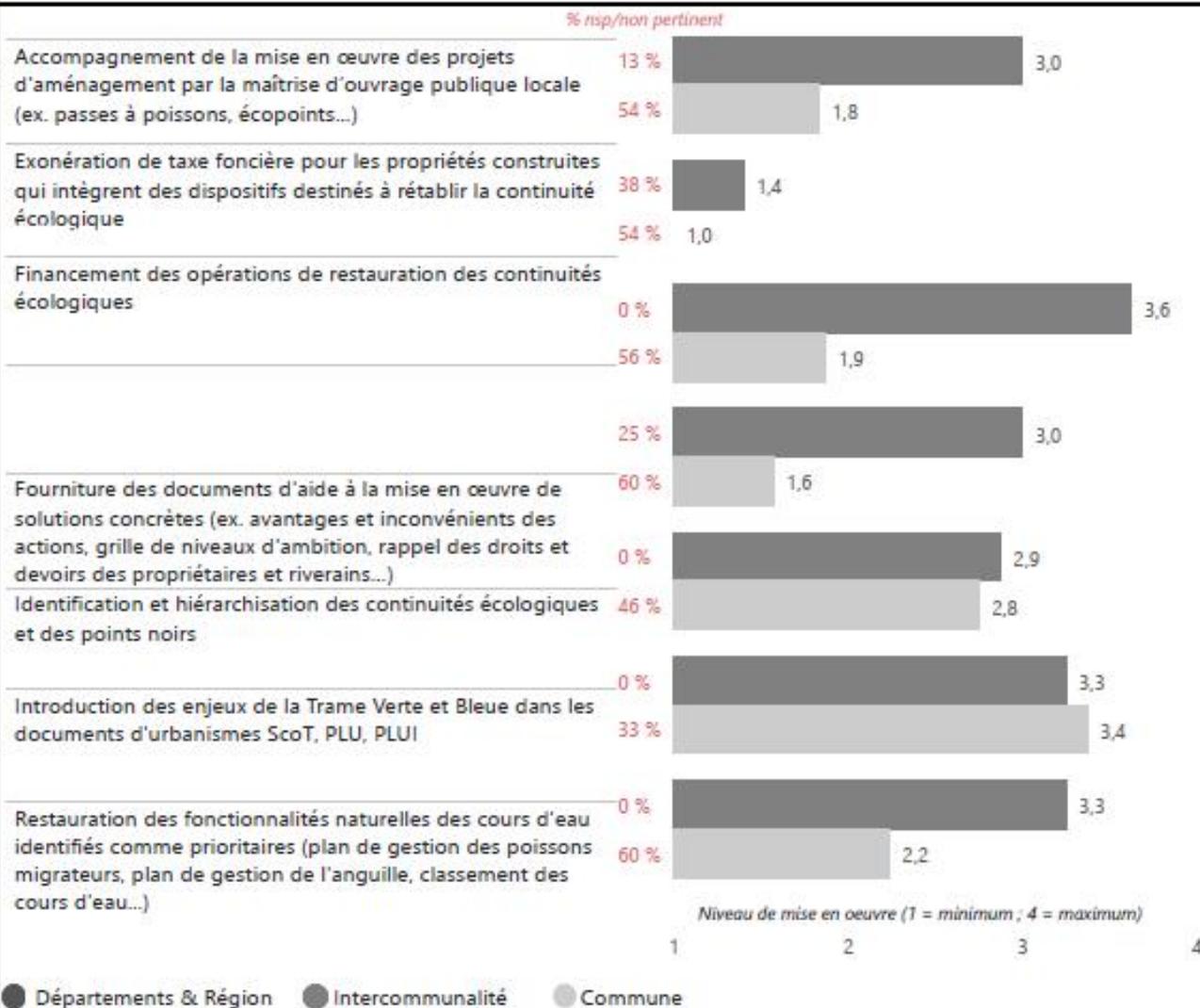
Continuités écologiques

Réponses au diagnostic



| Catégorie | Evaluation de l'action de la collectivité | Niveau de pertinence |
|---------------------|---|----------------------|
| 1. MOY. | 3,5 | 1,9 |
| 3. Intercommunalité | 3,2 | 2,0 |
| 4. Commune | 3,0 | 1,8 |
| 5. Urbain | 3,0 | 2,0 |
| 6. Intermédiaire | 3,0 | 1,8 |
| 7. Rural | 3,0 | 1,9 |

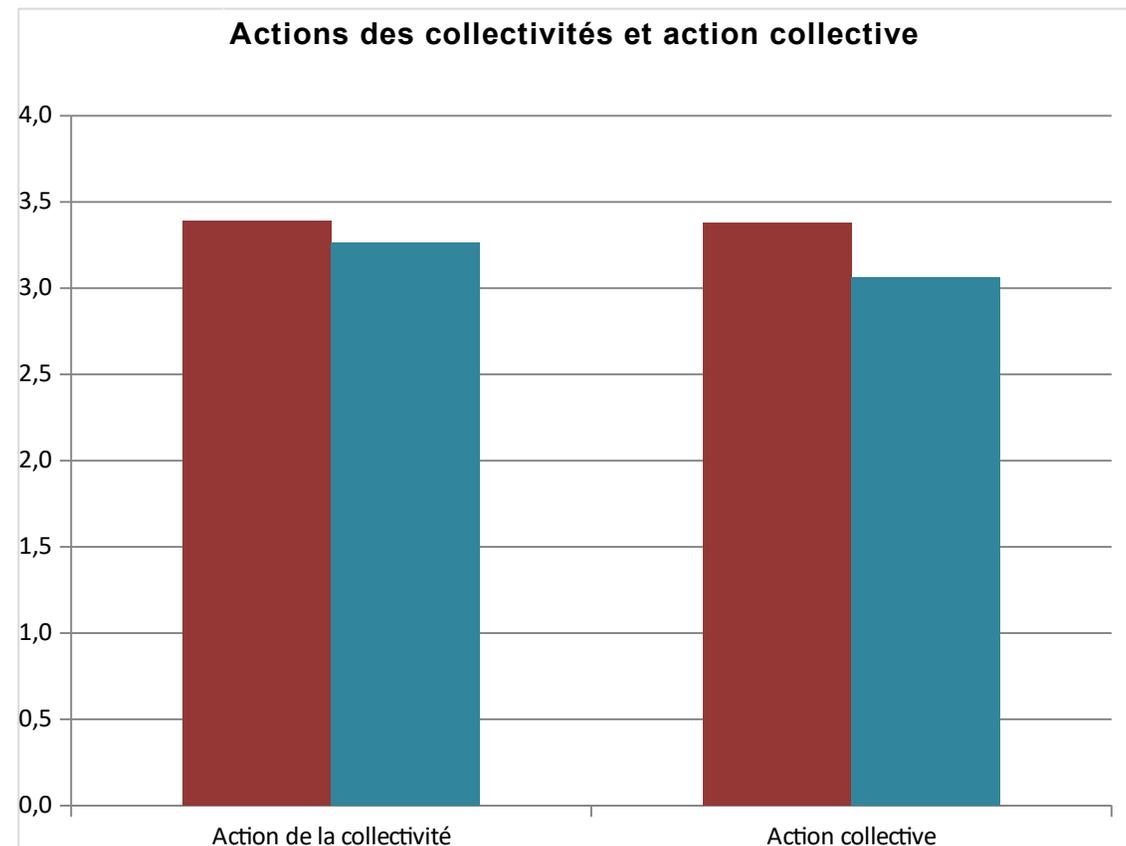
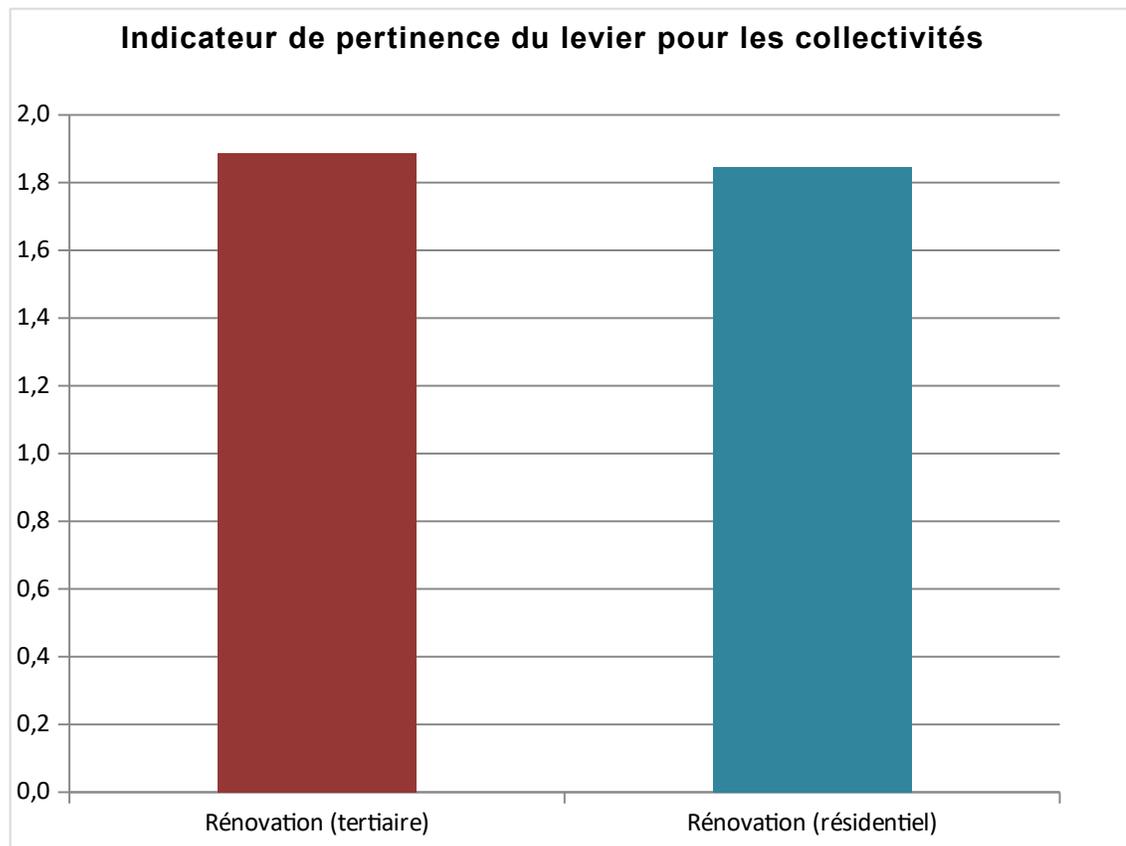
Synthèse des actions déjà / en cours de mise en œuvre (hors famille "Autre")



Bâtiment

Synthèse du thème Bâtiments (moyenne régionale)

■ Rénovation (tertiaire)
■ Rénovation (résidentiel)



Réponses possibles

- 0 = Le levier n'est pas pertinent pour mon territoire
- 1 = Le levier n'est pas dans le champ de ma compétence
- 2 = Le levier est pertinent pour mon action

Réponses possibles

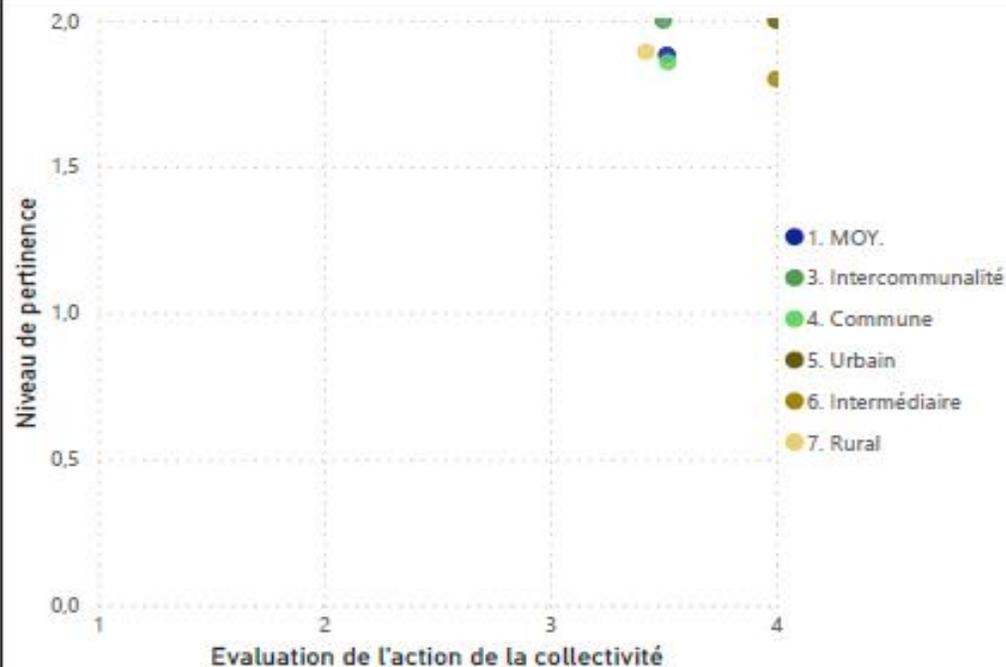
- 1 = Plutôt non
- 2 = Partiellement non
- 3 = Partiellement oui
- 4 = Plutôt oui

Extrait restitution au niveau départemental : rénovation tertiaire

Illustrations d'analyses dont le mode d'emploi a également été partagé

Rénovation (tertiaire)

Réponses au diagnostic



| Catégorie | Evaluation de l'action de la collectivité | Niveau de pertinence |
|---------------------|---|----------------------|
| 1. MOY. | 3,5 | 1,9 |
| 3. Intercommunalité | 3,5 | 2,0 |
| 4. Commune | 3,5 | 1,9 |
| 5. Urbain | 4,0 | 2,0 |
| 6. Intermédiaire | 4,0 | 1,8 |
| 7. Rural | 3,4 | 1,9 |

Synthèse des actions déjà / en cours de mise en œuvre (hors famille "Autre")



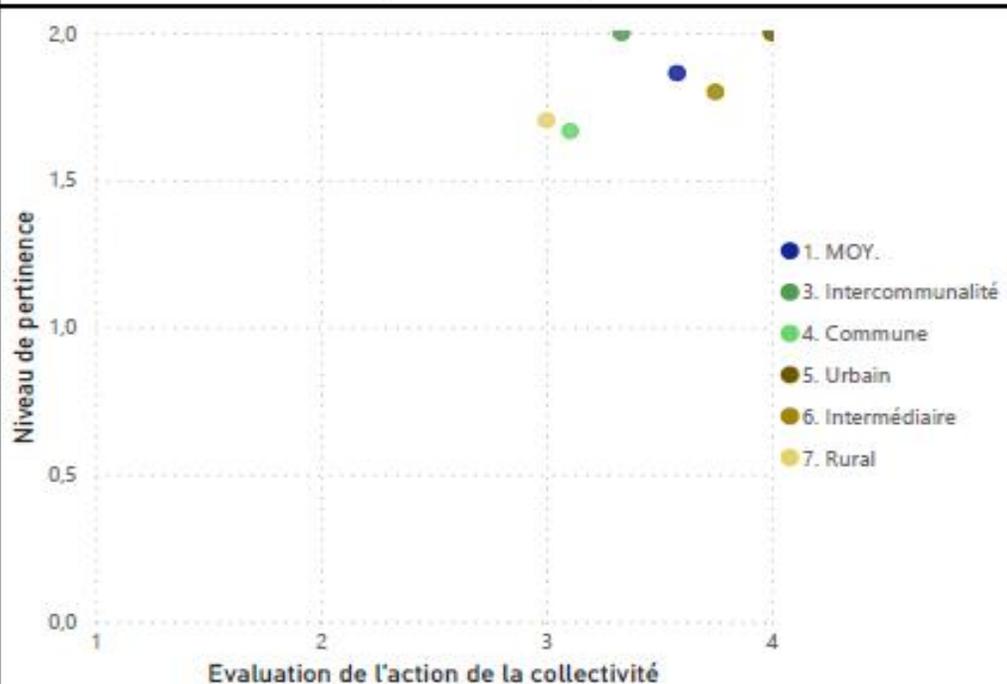
Extrait restitution au niveau départemental : rénovation résidentiel

Illustrations d'analyses dont le mode d'emploi a également été partagé

Rénovation (résidentiel)

Synthèse des actions déjà / en cours de mise en œuvre (hors famille "Autre")

Réponses au diagnostic



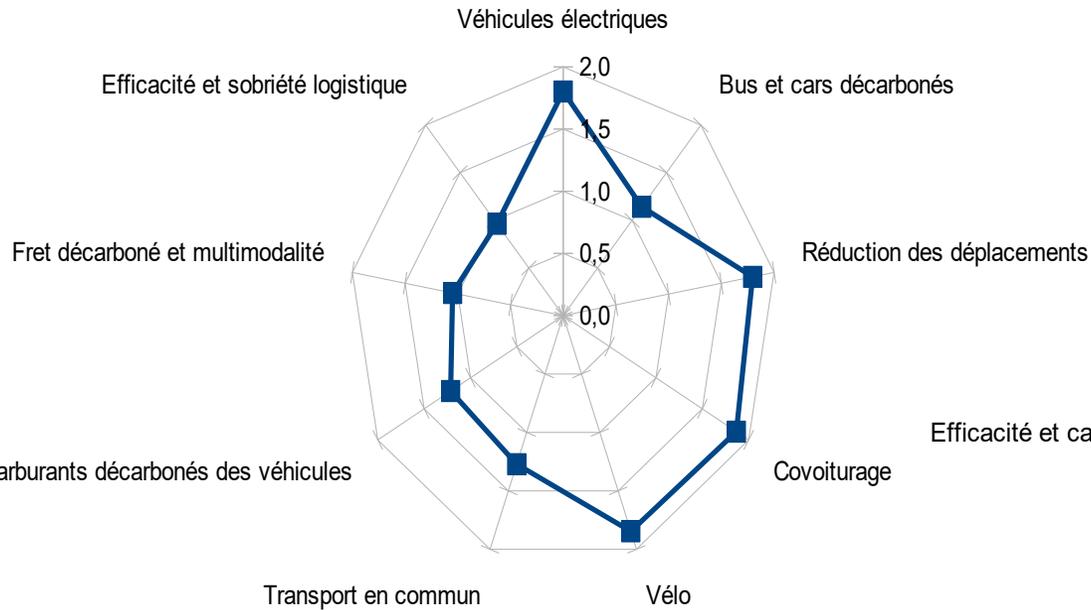
| Catégorie | Evaluation de l'action de la collectivité | Niveau de pertinence |
|---------------------|---|----------------------|
| 1. MOY. | 3,6 | 1,9 |
| 3. Intercommunalité | 3,3 | 2,0 |
| 4. Commune | 3,1 | 1,7 |
| 5. Urbain | 4,0 | 2,0 |
| 6. Intermédiaire | 3,8 | 1,8 |
| 7. Rural | 3,0 | 1,7 |



Transport

Synthèse du thème Transport (moyenne régionale)

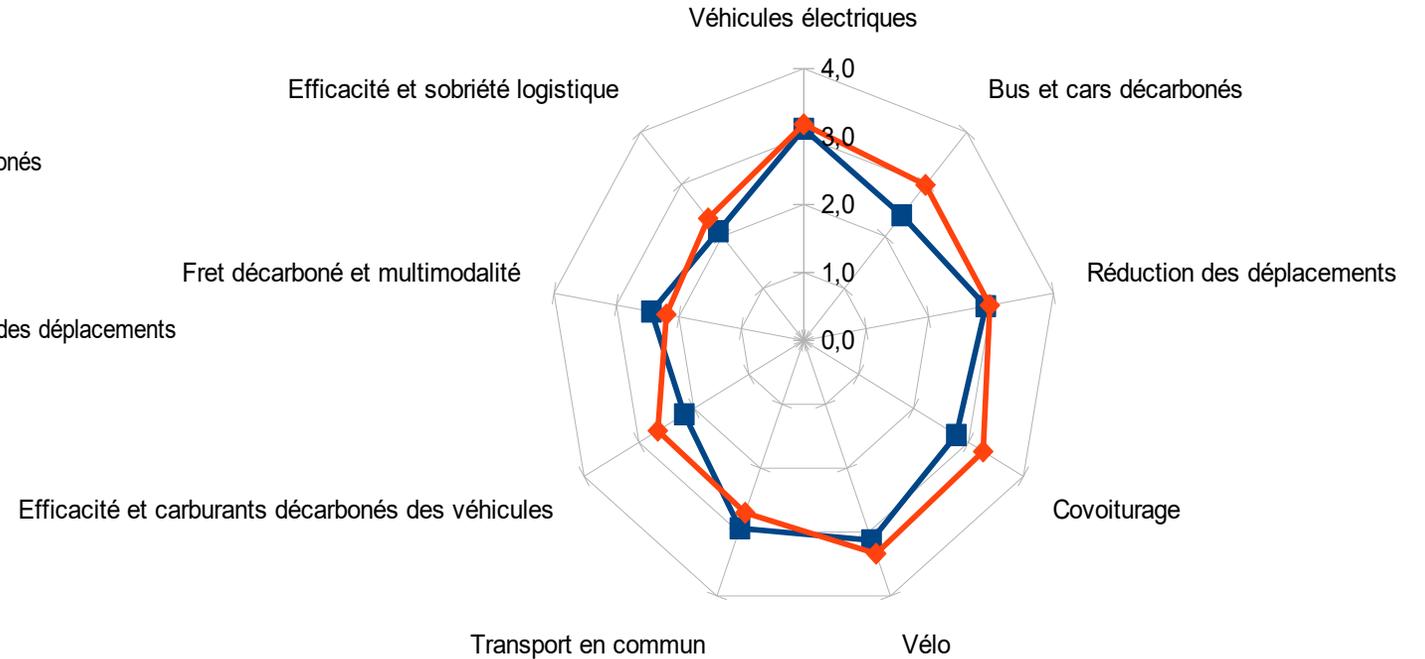
Indicateur de pertinence du levier pour les collectivités



Réponses possibles

- 0 = Le levier n'est pas pertinent pour mon territoire
- 1 = Le levier n'est pas dans le champ de ma compétence
- 2 = Le levier est pertinent pour mon action

Actions des collectivités et action collective



■ L'action des collectivités contribue-t-elle à la hauteur des enjeux ?

◆ L'action collective des parties prenantes est-elle à la hauteur des enjeux ?

Réponses possibles

- 1 = Plutôt non
- 2 = Partiellement non
- 3 = Partiellement oui
- 4 = Plutôt oui

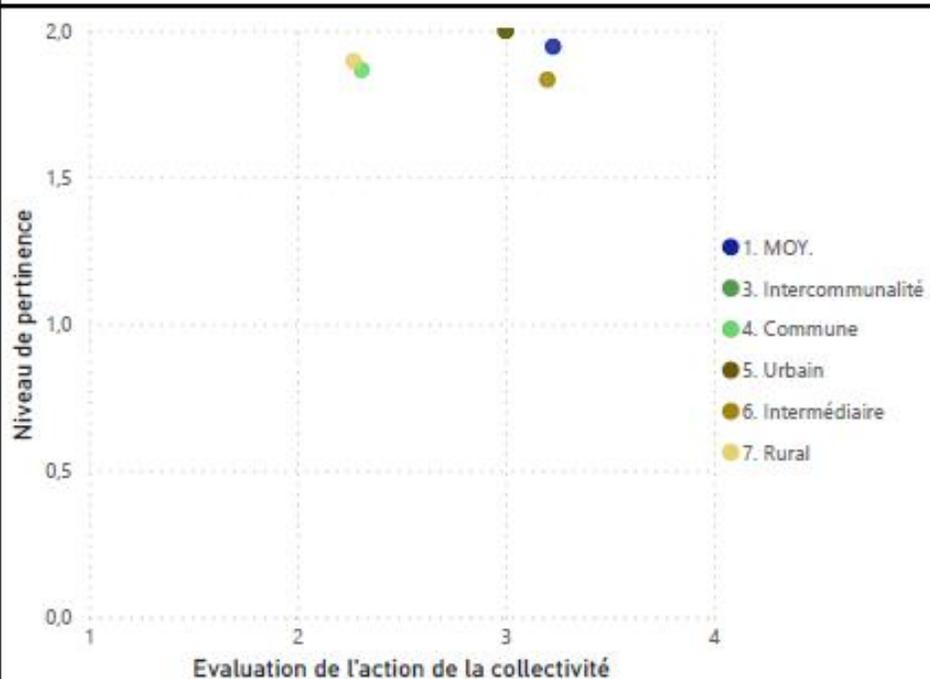
Extrait restitution au niveau départemental : véhicules électrique

Illustrations d'analyses dont le mode d'emploi a également été partagé

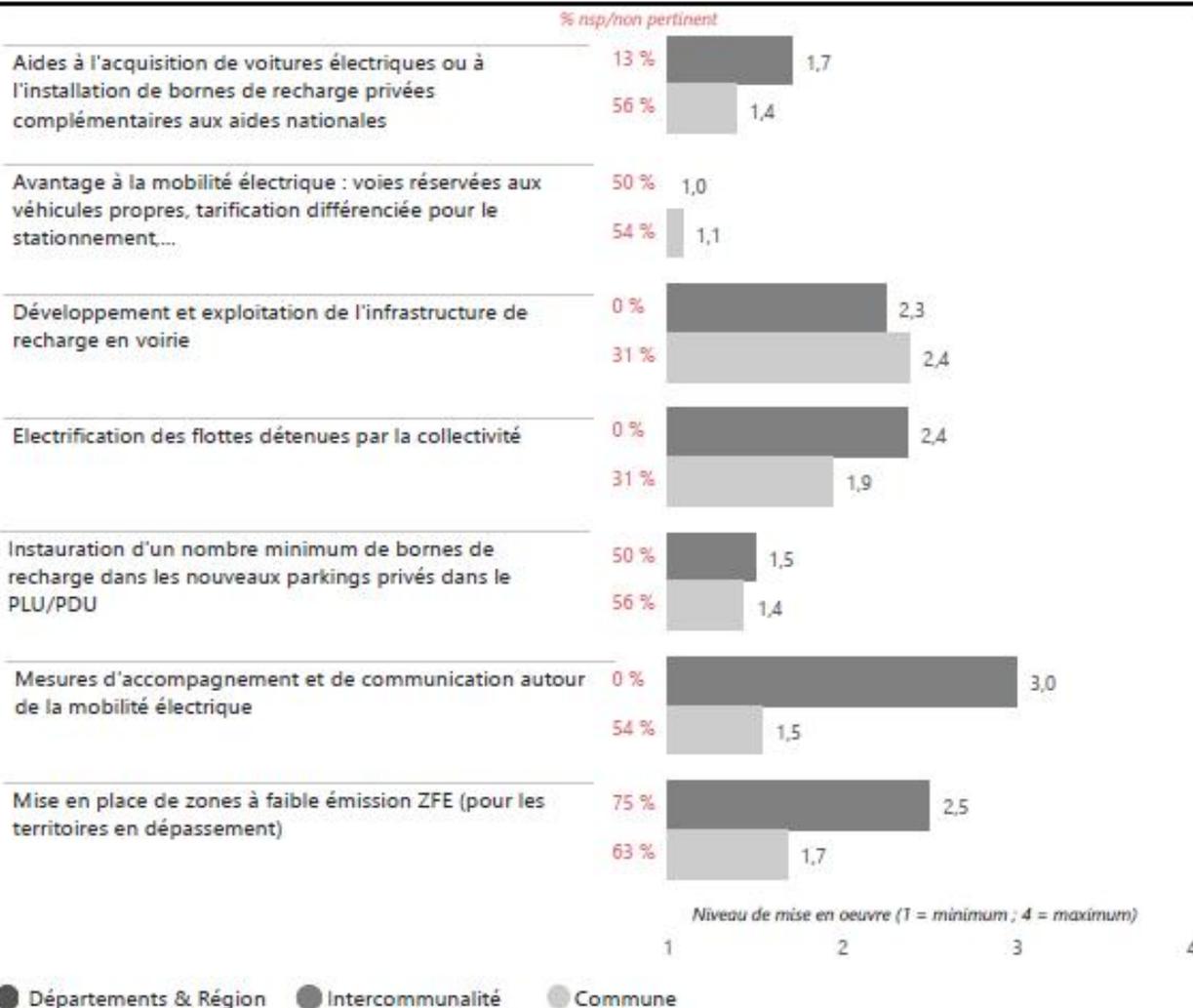
Véhicules électriques

Synthèse des actions déjà / en cours de mise en œuvre (hors famille "Autre")

Réponses au diagnostic

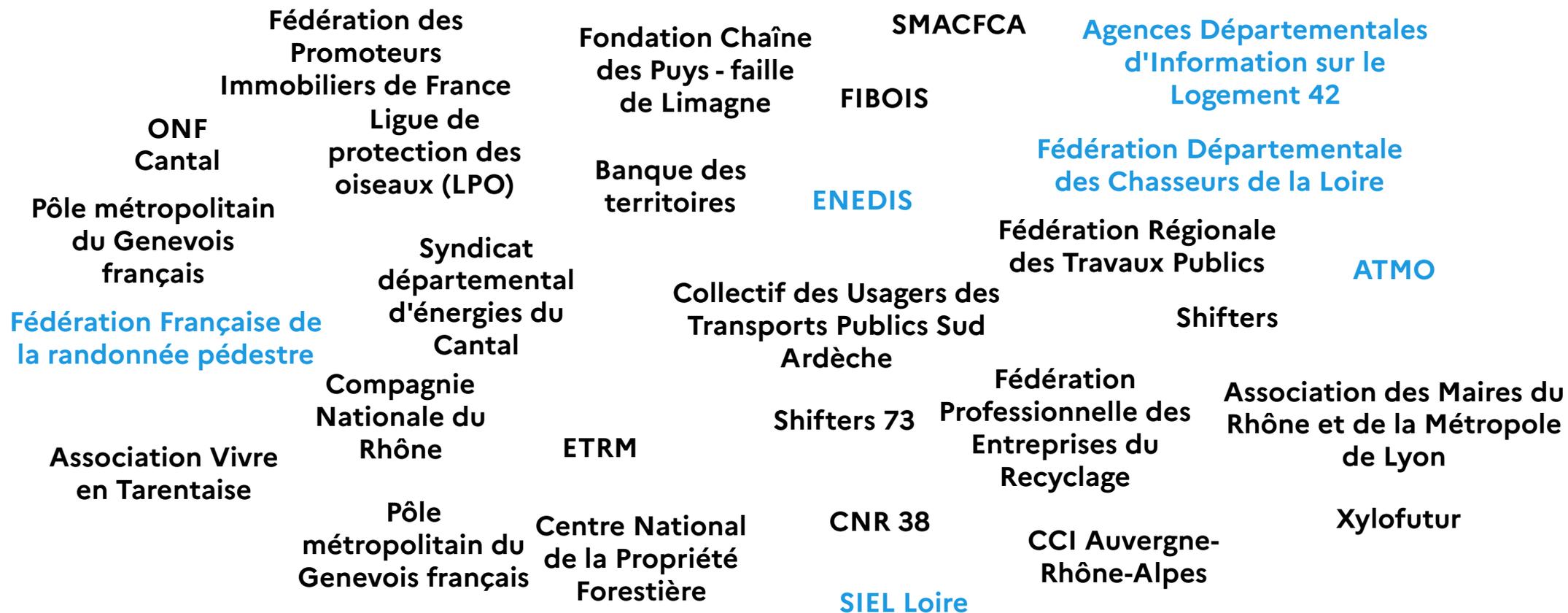


| Catégorie | Evaluation de l'action de la collectivité | Niveau de pertinence |
|---------------------|---|----------------------|
| 1. MOY. | 3,2 | 1,9 |
| 3. Intercommunalité | 3,0 | 2,0 |
| 4. Commune | 2,3 | 1,9 |
| 5. Urbain | 3,0 | 2,0 |
| 6. Intermédiaire | 3,2 | 1,8 |
| 7. Rural | 2,3 | 1,9 |



Une forte mobilisation autour de la COP

Présentation des acteurs ayant partagé une ou plusieurs actions pour la COP



L'ensemble des retours sont versés au fur et à mesure de leur arrivée aux GT régionaux et départementaux.

Au programme de cette réunion



Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (10')

*Contexte et calendrier général de la COP en Auvergne-Rhône-Alpes
Panorama des leviers*



Synthèse des retours des acteurs (20')

*Retours sur les réponses des collectivités territoriales à la consultation
Contributions libres des acteurs*



Débat sur les priorités départementales (1h)

*Présentation des prochaines étapes
Partage du questionnaire de recueil de contributions*



Présentation de l'accompagnement financier (20')

(Etat, ADEME)



Conclusion et prochaines étapes (10')

*Présentation des prochaines étapes
Partage du questionnaire de recueil de contributions*

Débats sur les priorités départementales



Objectif : identifier 2 à 3 défis prioritaires pour le département et 2 à 3 priorités d'actions au sein de ces défis



1h

Allez sur [menti.com](https://www.menti.com) | et utilisez le code 2758 1397

 Mentimeter

The code lets your audience join the presentation and expires in 2 days.

Instructions

Allez sur
www.menti.com

Entrez le code

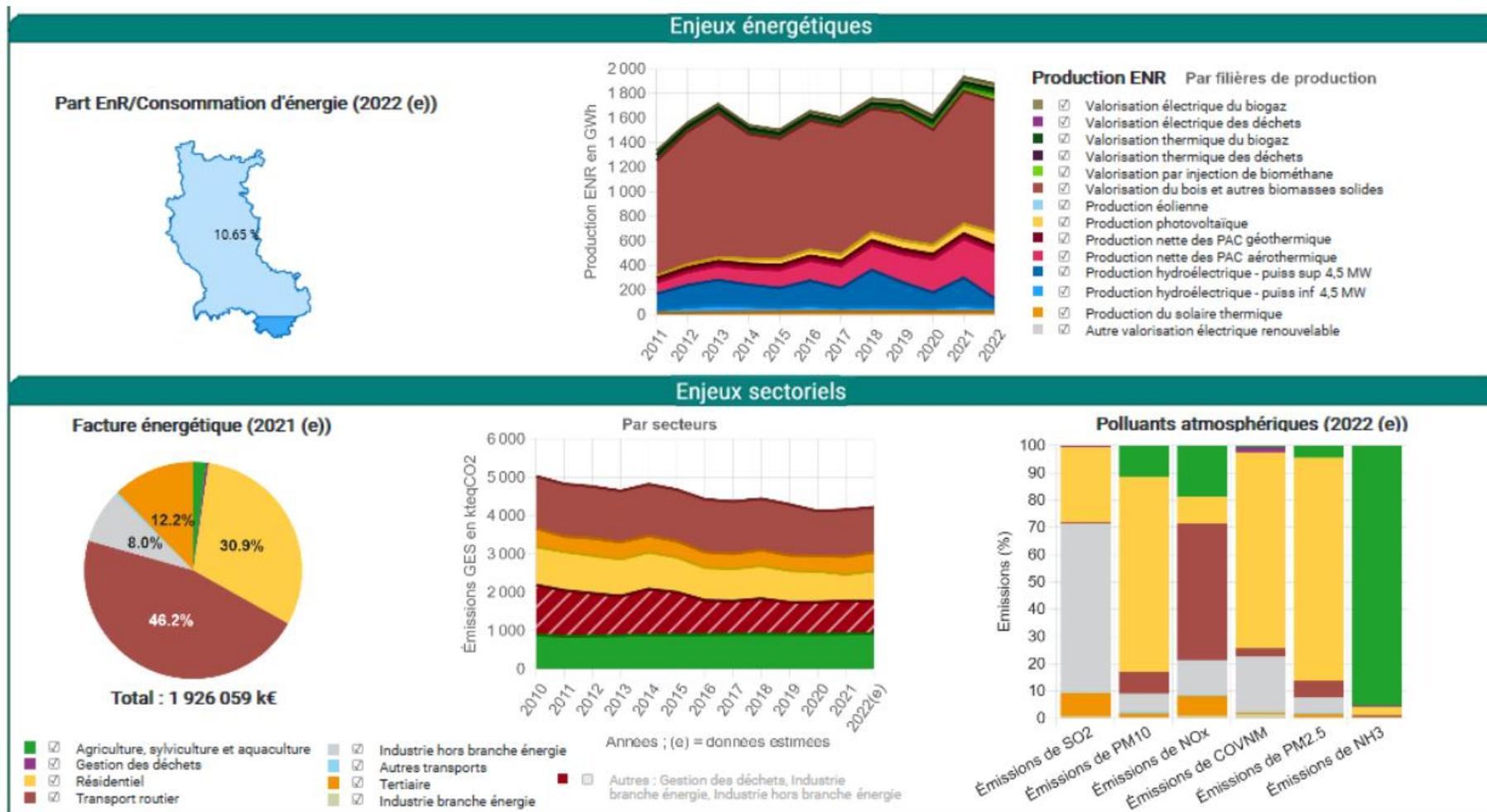
2758 1397



Ou scannez le code QR



Contexte dans le département de la Loire :



DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 Mon territoire en transition - TerriSTORY

 Diffusé par : Auvergne Rhône-Alpes

Sources

- Observatoire Régional Climat Air Énergie d'Auvergne-Rhône-Alpes (ORCAE) : Part EnR/Consommation d'énergie ; Emissions GES ; Polluants atmosphériques ; Facture énergétique (y.c. bilan énergétique de la France du SDES, open-data prix des carburants)

- INSEE : Taux activité ; emploi salariés

- Corine Land Cover : Part d'espace naturels

Défi proposé :

Développer de façon soutenable mais massive les énergies renouvelables pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de la souveraineté énergétique

Actions proposées:

- Action n°1** : Création, extension et exploitation de réseaux de chaleur à base d'énergies renouvelables ou de récupération.
 - Action n°2** : Communiquer et de mobiliser autour des projets ENR, pour encourager la participation et pour communiquer sur les soutiens financiers associés (financements, études de faisabilité).
 - Action n°3** : Soutenir la prise en compte de la planification des ENR dans les documents de planification des collectivités.
 - Action n°4** : Développer une méthodologie concernant le lien entre les propriétaires de foncier et les collectivités : limiter les effets d'opportunité pour les communes qui portent un véritable projet sur leur territoire.
-

Allez sur [menti.com](https://www.menti.com) | et utilisez le code 1835 5092

Mentimeter

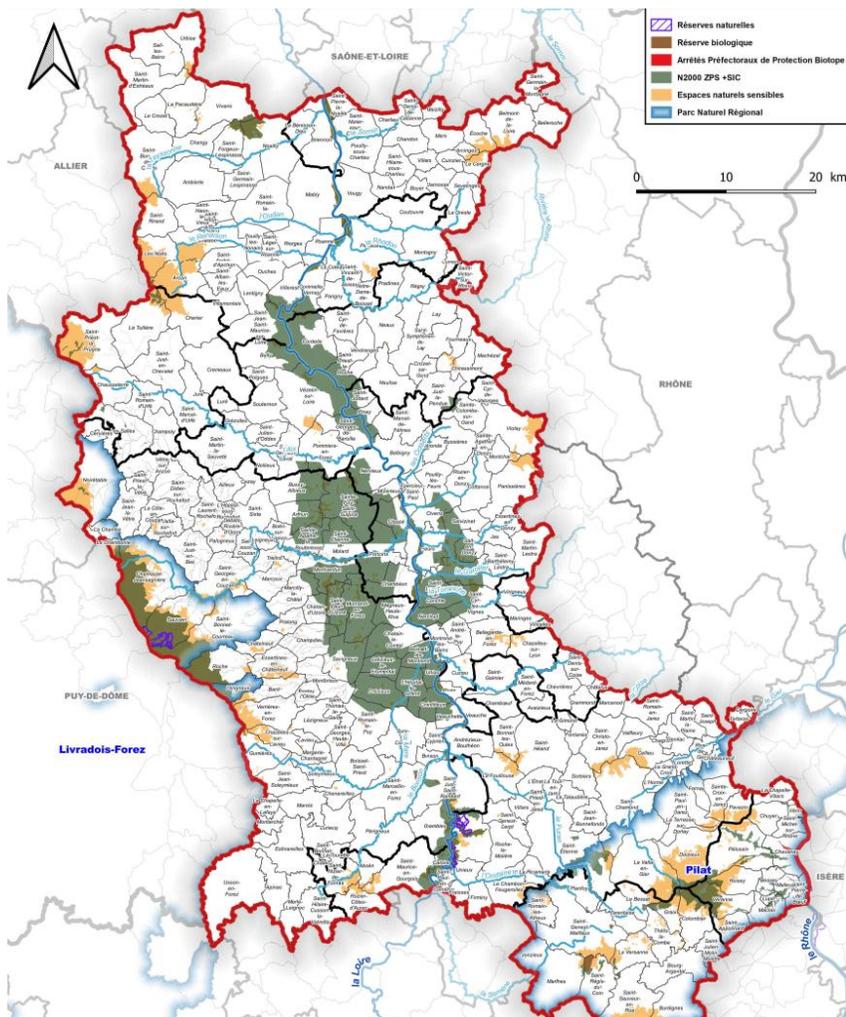
Développer de façon soutenable mais massive les énergies renouvelables pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation



- 1re | Action n°1
- 2e | Action n°2
- 3e | Action n°3
- 4e | Action n°4



Contexte dans le département de la Loire :



| Espaces Naturelles Sensibles | Parcs Naturels Régional | N2000 ZPS+SIC | Réserves Naturelles | Arrêtés Préfectoraux de Protection du Biotope | Réserve biologique | Total des aires protégées sur le département | Total des aires sous protection forte |
|------------------------------|-------------------------|---------------|---------------------|---|--------------------|--|---------------------------------------|
| 7,79 % | 16,88 % | 12,15 % | 0,15 % | 0,016 % | 0,029 % | 27,29 % | 0,19 % |

Défi proposé :

Contribuer à la restauration écologique d'habitats abritant une biodiversité et valoriser leur préservation

Actions proposées:

- Action n°1** : Améliorer la connaissance de la biodiversité, avec les ABC de la biodiversité ou tout autre dispositif.
 - Action n°2** : Identifier des zones de restauration favorables au maintien de la biodiversité et son développement.
 - Action n°3** : Déterminer les sites prioritaires sur lesquels engager des travaux de restauration et établir un financement, avec le fonds vert ou tout autre dispositif.
 - Action n°4** : Anticiper la recherche de mesures compensatoires et leurs mises en œuvre au sein des projets d'aménagement portés localement, en partenariat avec les services de l'état.
 - Action n°5** : Soutenir, dans ce cadre, la mise en œuvre d'un suivi des mesures compensatoires, notamment le dispositif « obligations réelles environnementales ».
 - Action n°6** : Se positionner comme interlocuteur clé au sein de la démarche de protection forte induite par la stratégie des aires protégées pour la préservation des habitats et des espèces.
 - Action n°7** : Lancer le dialogue pour la création d'éventuelles Réserves Naturelles Nationales (RNN) ligériennes.
-

Biodiversité

Allez sur [menti.com](https://www.menti.com) | et utilisez le code 1835 5092

Mentimeter

Contribuer à la restauration écologique d'habitats abritant une biodiversité et valoriser leur préservation



- 1re | Action n°1
- 2e | Action n°2
- 3e | Action n°3
- 4e | Action n°4
- 5e | Action n°5
- 6e | Action n°6
- 7e | Action n°7



Contexte dans le département de la Loire :

- ***Nombre total de logements : 362 460***
 - ***Nombre de passoires thermiques : 72 673***
 - ***Dont très énergivores : 10 005***
 - ***Nombre de réhabilitations thermiques F/G réalisées par an : 200***
-

Défi proposé :

Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique des parcs résidentiels ou tertiaires et remplacer les chaudières au fioul/gaz pour réduire de 30 % les consommations énergétiques en 2030

Actions proposées:

- **Action n°1** : Mutualisation des initiatives à l'échelle d'un quartier (ex. identification de quartiers, animation, dispositifs d'aller vers, mises en relation, groupements de commande/achat, etc.)
 - **Action n°2** : Rénovation du parc immobilier des administrations publiques
 - **Action n°3** : Soutien et accompagnement de la filière rénovation énergétique (ex. annuaires, promotion des acteurs locaux, mises en relation / partenariats, aides aux acteurs, etc.)
 - **Action n°4** : Mesures de communication et sensibilisation aux dispositifs d'aide et aux enjeux de la rénovation y c. pour le « grand public »
 - **Action n°5** : Mettre fin aux aides publiques pour les chaudières 100% gaz
-

Bâtiment

Allez sur [menti.com](https://www.menti.com) | et utilisez le code 1835 5092

Mentimeter

Encourager la sobriété, accélérer la rénovation thermique des parcs résidentiels ou tertiaires et remplacer les chaudières au fioul/gaz



- 1re | Action n°1
- 2e | Action n°2
- 3e | Action n°3
- 4e | Action n°4
- 5e | Action n°5



Contexte dans le département de la Loire :

- Un **réseau d'infrastructures et structurantes et d'équipements relativement dense**, offrant un bon potentiel de desserte des territoires, mais dont le niveau de service est à préserver/améliorer et générateurs de nuisances.
 - Une lisibilité et une coordination de la gouvernance des mobilités qui reste à améliorer.
 - Des **dynamiques de projet multiples déjà engagées**, sur lesquelles s'appuyer pour projeter et anticiper les évolutions souhaitables en matière de services de mobilité.
 - Un **potentiel de développement des infrastructures et aménités en faveur du développement des modes actifs**, dont la concrétisation est à poursuivre.
 - Des **partenariats historiques** autour de la connaissance des enjeux de mobilité et du suivi des politiques de mobilité.
 - Des **démarches de planification engagées**, permettant de traduire et de cadrer l'ambition des territoires en matière de décarbonation de la mobilité, de développement des mobilités actives et partagées, et de multimodalité.
 - L'**accompagnement des usagers des territoires par les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM)** présente des marges de progrès.
 - Un **accompagnement des collectivités par l'État local** dans le montage de leurs dossiers de candidature, le cofinancement de leurs projets, et l'intégration des évolutions réglementaires.
-

Défi proposé : Accompagner les territoires dans la décarbonation de la mobilité, le développement des mobilités actives et partagées, et de la multimodalité

Actions proposées :

- **Action n°1** : Inciter au déploiement d'infrastructures et de services par les autorités organisatrices de la mobilité, en accompagnant les porteurs de projet dans le montage de leurs dossiers de candidature et dans le cofinancement de leurs projets par l'État.
 - **Action n°2** : Impulser et animer des démarches inter-collectivités visant à améliorer la gouvernance et la coordination des politiques de mobilité.
 - **Action n°3** : Participer aux démarches de planification/programmation visant à améliorer la mobilité à l'échelle des bassins de vie (MobiLYSE, EFS, COPIL Mobilité Sud Loire), en promouvant l'objectif de niveaux de service cible ambitieux.
 - **Action n°4** : Accompagner les territoires dans le déploiement des ZFE et des infrastructures de recharge à destination des parcs de véhicules publics et privés.
 - **Action n°5** : Promouvoir et contribuer à l'élaboration de documents de planification favorisant la lutte contre l'étalement urbain, l'optimisation de l'espace public, la sobriété énergétique et le report modal (PdM obligatoires et simplifiés, PPA, Scots, PLUi,...).
 - **Action n°6** : Inciter les Autorités organisatrices de la mobilité (AOM) à accompagner les entreprises dans l'élaboration de plans de mobilités
 - **Action n°7** : Promouvoir l'efficacité et la sobriété logistique (foncier public, implantation des sites industriels, centres de distribution urbains) et la décarbonation du fret (plateformes multimodales, préservation des installations terminales embranchées).
 - **Action n°8** : Favoriser l'attractivité, le confort et la sécurité des déplacements piétons & vélos.
-

Transport et mobilité

Allez sur [menti.com](https://www.menti.com) | et utilisez le code 1835 5092

Mentimeter

Accompagner les territoires dans la décarbonation de la mobilité, le développement des mobilités actives et partagées, et de la multimodalité



- 1re | Action n°1
- 2e | Action n°2
- 3e | Action n°3
- 4e | Action n°4
- 5e | Action n°5
- 6e | Action n°6
- 7e | Action n°7
- 8e | Action n°8



Au programme de cette réunion



Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (10')

*Contexte et calendrier général de la COP en Auvergne-Rhône-Alpes
Panorama des leviers*



Synthèse des retours des acteurs (20')

*Retours sur les réponses des collectivités territoriales à la consultation
Contributions libres des acteurs*



Débat sur les priorités départementales (1h)

*Présentation des prochaines étapes
Partage du questionnaire de recueil de contributions*



Présentation de l'accompagnement financier (20')

(Etat, ADEME)



Conclusion et prochaines étapes (10')

*Présentation des prochaines étapes
Partage du questionnaire de recueil de contributions*

Présentation de l'accompagnement de l'État structure du Fonds Vert en 2024

axe 1 : Performance environnementale

Rénovation des bâtiments* ; **Tri à la source des biodéchets*** ; Éclairage public*

axe 2 : Adaptation au changement climatique

Prévention des inondations ; Prévention des risques incendies de forêt et de végétation ; Renaturation des villes et des villages* ; Appui à l'ingénierie*

axe 3 : Amélioration de la qualité du cadre de vie

Zones à faibles émissions (ZFE)* ; **Recyclage foncier (fonds friches)*** ; **Territoires d'industrie** ; Covoiturage* ;
Mobilités durables en zone rurale

en **vert & gras** : mesure régionale

en souligné : nouvelle mesure

avec * : seuil 15 % QPV

sinon : mesure départementale

Présentation de l'accompagnement de l'ADEME

À venir

Au programme de cette réunion



Rappel du contexte et des ambitions de la COP régionale (10')

*Contexte et calendrier général de la COP en Auvergne-Rhône-Alpes
Panorama des leviers*



Synthèse des retours des acteurs (20')

*Retours sur les réponses des collectivités territoriales à la consultation
Contributions libres des acteurs*



Débat sur les priorités départementales (1h)

*Présentation des prochaines étapes
Partage du questionnaire de recueil de contributions*



Présentation de l'accompagnement financier (20')

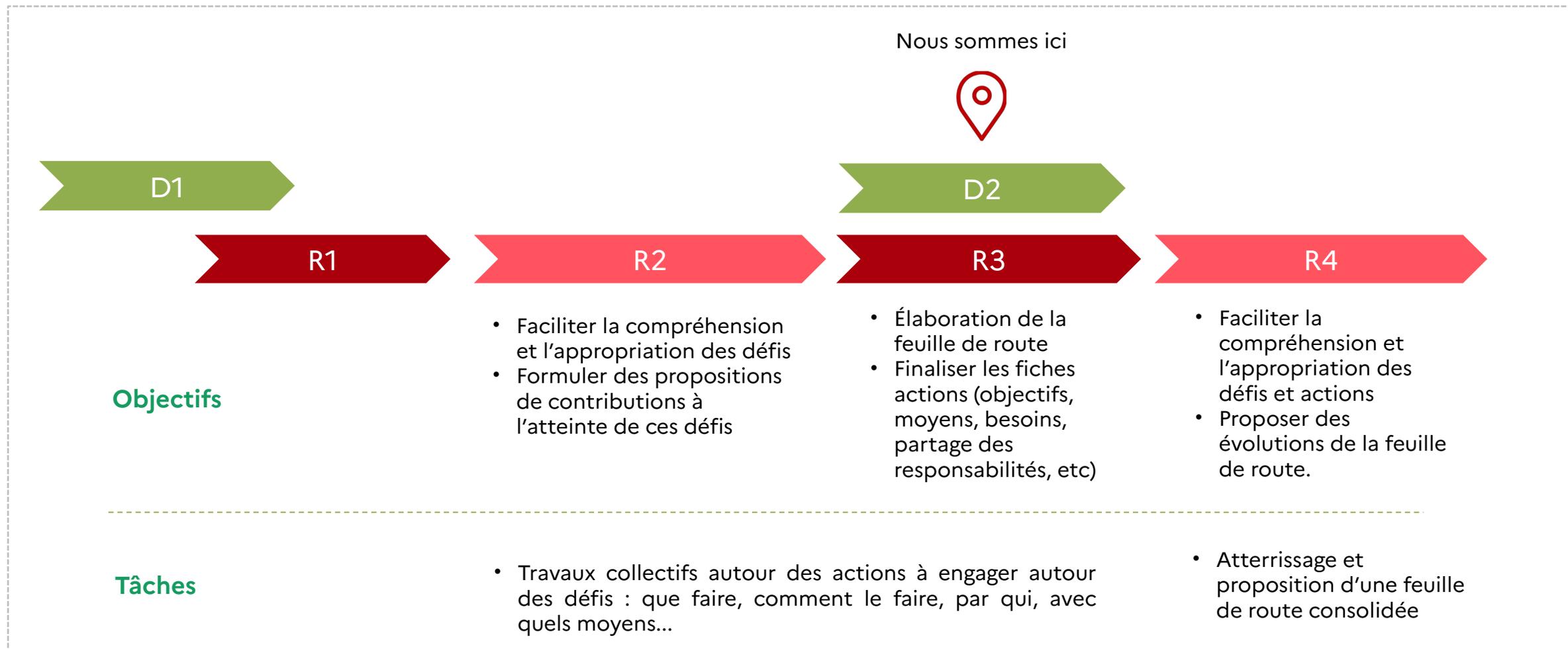
(Etat, ADEME)



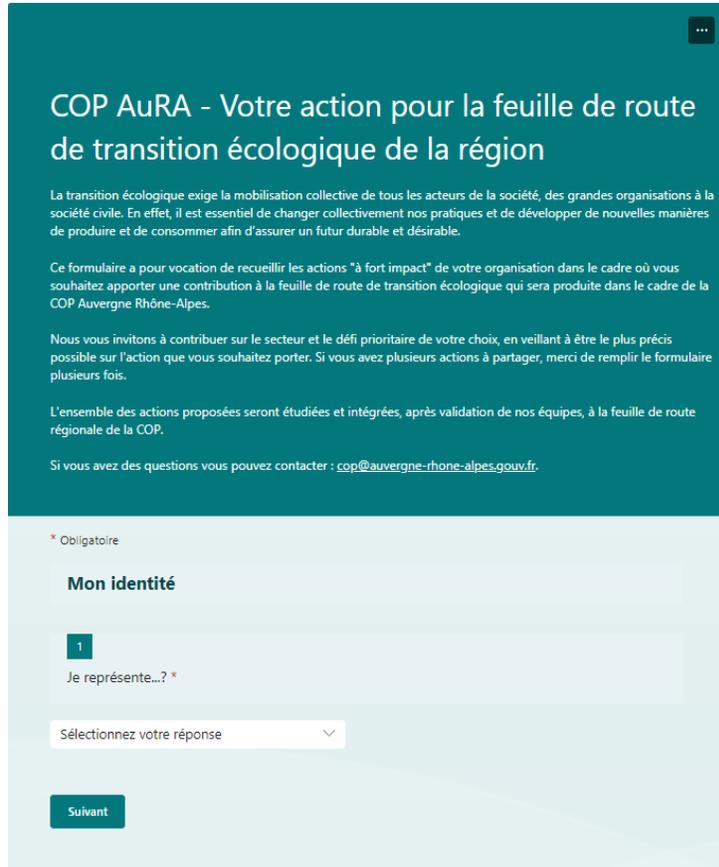
Conclusion et prochaines étapes (10')

*Présentation des prochaines étapes
Partage du questionnaire de recueil de contributions*

Prochaines étapes



Questionnaire de recueil des actions à la feuille de route



COP AuRA - Votre action pour la feuille de route de transition écologique de la région

La transition écologique exige la mobilisation collective de tous les acteurs de la société, des grandes organisations à la société civile. En effet, il est essentiel de changer collectivement nos pratiques et de développer de nouvelles manières de produire et de consommer afin d'assurer un futur durable et désirable.

Ce formulaire a pour vocation de recueillir les actions "à fort impact" de votre organisation dans le cadre où vous souhaitez apporter une contribution à la feuille de route de transition écologique qui sera produite dans le cadre de la COP Auvergne Rhône-Alpes.

Nous vous invitons à contribuer sur le secteur et le défi prioritaire de votre choix, en veillant à être le plus précis possible sur l'action que vous souhaitez porter. Si vous avez plusieurs actions à partager, merci de remplir le formulaire plusieurs fois.

L'ensemble des actions proposées seront étudiées et intégrées, après validation de nos équipes, à la feuille de route régionale de la COP.

Si vous avez des questions vous pouvez contacter : cop@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr.

* Obligatoire

Mon identité

1

Je représente...? *

Sélectionnez votre réponse

Suivant

- **Objectifs** : le questionnaire a pour objectif de recueillir les **actions à intégrer à la feuille de route** de transition écologique Auvergne-Rhône-Alpes des **acteurs volontaires**, dans le cadre de la COP. Son remplissage est optionnel.
- **Contenu** : il s'agit de proposer une ou plusieurs **actions** « concrètes » pour les secteurs et les défis de son choix, en veillant à être le plus précis possible sur les actions que les acteurs souhaitent mettre en place. Il est accompagné d'une note explicative permettant de prendre connaissance des questions en amont du remplissage des questions.
- **Modalités d'envoi** : le questionnaire sera envoyé à la suite de la réunion de ce jour et sera remplissable tout au long de la COP.

Questions - réponses



N'hésitez pas à réagir et poser vos questions





**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FRANCE
NATION
VERTE >**

Merci pour votre participation

07 mai 2024